Langues officielles-Loi

En se servant de l'article 11 comme exemple, il est absurde de refuser . . .

[Français]

La présidente suppléante (Mme Champagne): Je crois qu'en discutant de cet amendement proposé par l'honorable député de Saint-Jacques, nous en sommes maintenant davantage à un problème presque de sémantique.

Ce que je voudrais suggérer à la Chambre, en tant que Présidente en ce moment, c'est de prendre cet amendement en délibéré pour que nous puissions continuer le débat, et de rendre une décision en ce qui concerne la recevabilité de cet amendement dans quelques minutes.

[Traduction]

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Madame la Présidente, ce n'est pas de gaieté de coeur que je participe à ce débat, que je réfute les amendements venant d'en face et que j'appuie mon collègue, le député de Winnipeg—Assiniboine (M. McKenzie). Je soulève presque la question de privilège, car certains d'entre nous qui ont proposé des amendements ont été calomniés par des députés d'en face. On nous a accusés de contester le bilinguisme officiel. Rien ne saurait être moins vrai. Ce que nous contestons, c'est le projet de loi C-72. C'est un projet de loi injuste et inéquitable qui fait des anglophones et de certains francophones des citoyens de seconde classe; et j'ajouterai qu'il a été rédigé par six des sept francophones qui sont affectés au Conseil du Trésor.

La présidence a expliqué aux téléspectateurs à quel point cette affaire est importante. Je suis un conservateur. Je fais partie du présent gouvernement et je suis un chaud partisan de celui-ci et du premier ministre. Dans toute l'histoire du Canada, aucun gouvernement n'a accompli davantage en trois ans et demi. Il a mis de l'avant le libre-échange, la notion de développement de l'Ouest, l'Accord de l'Atlantique, le secours aux agriculteurs, et il a supprimé le terrible PEN et l'AEIE de façon à rétablir, comme je l'espère, le système de la libre entreprise au Canada.

J'approuve tout cela, mais je n'approuve pas l'injustice. Je ne suis pas d'accord pour que, en l'absence des amendements proposés par le député de Winnipeg—Assiniboine, les citoyens de ma circonscription risquent de ne pas décrocher un emploi de surveillant sous prétexte qu'ils ne sont pas bilingues. Cela n'a rien à voir avec le bilinguisme. Tout le monde se réjouit de ce que des jeunes Canadiens apprennent les deux langues officielles.

Je suis terrassé et navré que mes collègues anglophones avec qui j'ai collaboré ici permettent tranquillement que cela se fasse à leur détriment et au détriment de leurs électeurs.

J'ai été traité de dinosaure par des députés d'en face. Je vais vous dire ce qui arrive quand un dinosaure se jette dans les broussailles. Il piétine les moutons et les souris qui ne prennent plus la défense de leurs électeurs qui les ont envoyés dans cette vénérable enceinte expressément dans ce but.

Je voudrais parler un instant de ce qui arrive avec les amendements du député de Winnipeg—Assiniboine concernant la loi 101 du Québec. Le gouvernement peut nous dire que nous

devons appuyer le bilinguisme au Manitoba et nous opposer à l'unilinguisme en Saskatchewan et en Alberta et prétendre que ceux qui pensent le contraire ont tort, mais personne n'ose se lever à la Chambre ou au comité pour parler de la loi 101.

Plus de 800 000 anglophones du Québec et 600 000 du reste du Canada sont lésés par un projet de loi qui les empêche d'afficher en anglais ou de faire des affaires en anglais. Est-ce juste?

Le député d'en face a dit qu'il voulait un amendement portant sur le mot «extension» en anglais. Je n'ai pas de dictionnaire devant moi, mais je sais qu'ils ont passé des heures à apporter des amendements superficiels à ce projet de loi. Entre autres, ils ont discuté pendant des jours sur le mot «extend». Les députés d'en face prétendaient que «extend» signifiait la même chose que «reinforce». Quand on renforce un édifice qui tombe en ruine, on l'étaie. «Reinforce» veut dire étayer. Quand on «extend» quelque chose, on l'allonge. Ils veulent augmenter la paperasserie et contrôler le pays d'un bout à l'autre. Cela n'a rien à voir avec le bilinguisme.

A propos de justice, nous ne devons même pas dire que les gens ne peuvent pas obtenir de l'avancement s'ils n'ont pas atteint le niveau C en français. Une jeune fille de Parcs Canada m'a appelé ce matin pour me dire qu'elle avait perdu son emploi parce qu'elle ne parlait pas français. Un homme de Mississauga a obtenu de l'avancement à Revenu Canada. Son histoire est consignée dans les rapports du comité et personne ne l'a niée. Après avoir obtenu de l'avancement, il a dû subir un test linguistique. Cela se passait à Mississauga, en Ontario, au Canada. Ils lui ont dit que 1300 heures d'immersion ne suffiraient pas pour qu'il atteigne le niveau C que son nouveau poste exigeait et ils l'ont congédié. Je peux le prouver. Pensez à la fille qui a perdu son emploi dans une pharmacie, ici à Ottawa, parce que trois consommateurs n'étaient pas satisfaits de son français.

Voici ce que prévoit la Loi 101:

Toute inscription sur un produit, son contenant ou son emballage, ou sur un feuillet, une brochure ou une carte qui l'accompagnent, notamment les modes d'emploi et les certificats de garantie, doit être rédigée en français. Cette règle s'applique aussi aux menus et aux cartes des vins.

Les catalogues, les brochures, les dépliants et les publications similaires doivent être rédigés en français.

Sous réserve des règlements pris par l'Office de la langue française, il est interdit d'offrir au public des jouets ou des jeux qui nécessitent pour leur fonctionnement un vocabulaire non français, à moins qu'une version française du jouet ou du jeu ne soit disponible en des termes non moins favorables sur le marché québécois.

M. Caccia: La même chose s'applique ici.

• (1700)

M. Stewart: Faites-moi rire. On peut vendre ce qu'on veut en Saskatchewan ou en Ontario, on est libre d'afficher et de faire ce qu'on veut. Toutefois, on ne le sera plus en Saskatchewan avec le projet de loi C-72. Chacun sait que cette mesure constitue une lutte de pouvoir. D'un bout à l'autre du Canada, la bureaucratie va s'arroger le pouvoir de soumettre ce magnifique pays.